

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 3

Artikel: Congrès international sur l'utilisation de l'acier

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par conséquent sociale); cette mobilité est d'autant plus évidente qu'on se déplace vers l'ouest. Dans la vieille Amérique, sur la côte est, nous avons par moments entendu quelques remarques auxquelles nos oreilles sont familières: «le rosier que j'ai planté», «la maison dans laquelle sont morts mes parents», sentiments fort honorables, mais constituant des freins à la rénovation urbaine.

c) En matière esthétique, la différence est peut-être encore plus sensible. Ne parlons pas de la gastronomie, ni même plus prosaïquement de la nourriture quotidienne: les besoins des Américains y sont fort différents de ceux des Français. Les villes américaines ne sont pas faites pour le piéton ni pour la promenade: absence de places, de fontaines, de monuments, de palais, d'escaliers, éléments esthétiques dont nous avons le désir profond de meubler notre existence quotidienne mais qui coûtent fort cher à installer, puis à entretenir. Nous n'admettrions pas non plus, dans les villes françaises, des distributions d'énergie électrique sur poteaux en bois avec transformateurs visibles perchés au sommet de poteaux et fils de distribution pendant en chaînettes; c'est pourtant ce que l'on trouve dans les plus nobles quartiers de villes américaines. Alors que des dépenses considérables sont faites pour la voiture et pour les autoroutes, nulle part nous n'avons trouvé un cachet particulier dans la présentation des stations-service ou des immenses expositions de voitures d'occasion.

La hiérarchie des besoins intellectuels n'est pas superposable dans les deux pays et *ce fait important conduit à un choix différent des investissements à faire dans un cadre financier donné.*

Cela ne veut pas dire que les Américains soient insensibles à toute forme de la beauté; nous avons pu admirer les musées garnis des œuvres fondamentales des plus grands artistes; nous avons apprécié des immeubles très remarquables, à l'architecture parfois surprenante et très en avance sur l'architecture européenne (aérodrome Foster-Dulles, à Washington). Mais nous ne pouvons passer sous silence ce que nous considérons comme des fautes de goût caractérisées, l'exemple le plus notable étant la reconstitution du Parthénon en béton de gravillons lavés qui siège paradoxalement sur une vaste pelouse plate de Nashville..., la ville où nous fûmes peut-être le plus sympathiquement reçus et accueillis.

d) L'Américain a, plus que nous, le sens de l'intérêt des investissements collectifs; il sait que *son niveau de vie ne se mesure pas uniquement à l'ampleur de son salaire et de son compte en banque, mais qu'il dépend de plus en plus de la qualité et de la quantité des équipements que les collectivités peuvent mettre à sa disposition.* Sur ce point, nous sommes probablement dans une bonne voie; toutes les études de présentation du cinquième Plan y insistent vigoureusement. Une bonne propagande permettra, nous en sommes certains, de convaincre petit à petit les Français de l'importance, pour leur vie quotidienne, des équipements collectifs.

P. Boilot et G. Dreyfus.

Congrès international sur l'utilisation de l'acier

organisé à Luxembourg du 28 au 30 octobre 1964 par la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)

Consacré à l'utilisation de l'acier dans la construction, aux progrès réalisés et aux perspectives d'avenir, ce congrès était placé sous la présidence de M. J.-M. Jeanneney, ancien ministre, professeur à la Faculté de droit et des Sciences économiques de Paris, assisté de deux vice-présidents: M. Baeschlin, ingénieur, secrétaire général de la Convention européenne des associations de la construction métallique à Zurich, et M. E. Eiermann, architecte, professeur à l'Ecole polytechnique de Karlsruhe.

La séance solennelle d'ouverture avait eu lieu dans la grande salle du nouveau théâtre de Luxembourg, œuvre de l'architecte français A. Bourbonnais, en présence du grand-duc et de la grande-duchesse du Luxembourg. Au cours de cette séance, les congressistes (plus de 1000 provenant de 25 pays) ont écouté les allocutions de M. Dino del Bo, président de la Haute Autorité, et de M. P. Werner, ministre d'Etat, président du Gouvernement luxembourgeois, ainsi que les exposés et rapports de M. F. Hellwig, membre de la Haute Autorité, sur «le marché de l'acier et l'utilisation de l'acier»; de M. J.-M. Jeanneney sur les «innovations techniques et la prospérité économique»; de M. H. Petschnigg, architecte, sur les «aspects fonctionnels et esthétiques de la construction en acier»; de M. F. Stuessi, professeur à l'Ecole technique supérieure de Zurich, sur les «développements actuels et potentiels de la construction en acier»; de M. P. Coheur, professeur à l'Université de Liège, sur «l'évolution des caractéristiques de l'acier destiné à la construction métallique»; enfin de M. L. Donato, professeur à l'Ecole polytechnique de Turin, sur «les règlements concernant la construction en acier dans les pays du Marché commun».

Au cours des deux journées suivantes, les congressistes ont participé aux travaux des sept commissions spécialisées et se sont réunis de nouveau à la séance plénière de clôture qui comportait un rapport de M. G. E. Danforth, architecte, sur «la construction en acier – problèmes et tendances vus par l'Amérique», les exposés sur les conclusions des travaux de ce congrès par les vice-présidents, M. E. Eiermann et M. M. Baeschlin, enfin, un discours de M. Dino del Bo et l'allocution finale de M. J.-M. Jeanneney. Il nous est évidemment impossible d'analyser ici en détail les très intéressants travaux du congrès, et nous signalons à nos lecteurs que la CECA en publiera un compte rendu complet.

Nous reproduisons ici in extenso l'important document élaboré par la

Commission V

« Construction à programme fixe et construction différenciée »

qui a siégé sous la présidence de M. Vago, architecte, secrétaire général de l'UIA. Parmi les nombreux architectes qui participèrent aux travaux de ce Groupe, mentionnons Henn (rapporteur), Debaeke, Dubuisson, Roggero, Vitale et Vouga.

Les procédés de la normalisation, de la typisation et de la préfabrication sont en marche et sont seuls en mesure de répondre aux énormes besoins de notre temps.

La construction en acier y joue incontestablement un rôle de premier plan.

1. Le besoin apparaît en premier lieu de façon insistante d'une normalisation, au moins européenne, des éléments de construction. Le système de coordination modulaire des dimensions préconisé dès 1953 par l'Union internationale des architectes, élaboré par l'Agence européenne de productivité et repris par l'International Modular Group, devenu depuis Commission de travail du Conseil international du bâtiment (CIB), devrait servir de base à cette normalisation qui comprendrait en tout état de cause une définition et une limite des tolérances.

Les industries qui disposent de leurs propres éléments normalisés devraient inscrire leur évolution dans le cadre de cette normalisation européenne.

2. En vue de créer une plus étroite coopération entre l'industrie sidérurgique et l'industrie de la construction, il conviendrait, en second lieu, de promouvoir des organes de recherche fondamentale et appliquée. Il est opportun de faire intervenir l'architecte, le sidérurgiste et l'industriel dès la conception des éléments et au cours de la création des outillages et de la mise en chaîne des fabrications. Cette recherche devrait notamment porter sur les qualités, formats et profils de l'acier les mieux adaptés et sur la conception fonctionnelle, esthétique et économique de ces éléments.

3. Des travaux communautaires devraient en troisième lieu porter sur :

un inventaire des besoins les plus urgents propres à chaque pays dans les structures urbaines, les constructions résidentielles, scolaires et hospitalières, permettant de prévoir l'emploi cohérent de l'acier;

une revision des réglementations nationales et locales relatives à la sécurité, aux conditions de protection contre la corrosion et aux procédures administratives et financières; cette revision est indispensable pour que les techniques de fabrication d'aujourd'hui aboutissent à leur plein rendement;

une revision des règles et usages en vigueur pour la passation des commandes et marchés;

une meilleure définition des prestations et des responsabilités réciproques des partenaires.

4. En quatrième lieu, il apparaît indispensable d'introduire dans les écoles d'architecture, d'ingénieurs, de travaux publics et dans les collèges techniques et les écoles professionnelles un enseignement théorique et pratique orienté vers les techniques de construction industrialisée en acier afin de préparer les conditions favorables à une coopération des hommes de toutes les disciplines...

L'Ecole spéciale d'architecture de Paris

L'Ecole spéciale d'architecture de Paris, une des plus anciennes du monde, créée en 1865 par l'architecte Emile Trélat, a été, et reste encore une pépinière d'hommes de valeur, qui sont venus du monde entier profiter de son enseignement, et transmettre ainsi jusqu'à nos jours, l'esprit et les idées de son fondateur, exprimés dans une lettre désormais fameuse, publiée en 1864.

Dans le cadre du VIII^e Congrès de l'Union internationale des architectes, des manifestations retraçant l'historique de l'école et reflétant les œuvres et la personnalité des architectes diplômés de l'Ecole spéciale d'architecture, seront prévues à Paris du 5 au 9 juillet 1965.

Les architectes désireux de s'associer à ces manifestations pourront prendre contact avec le Comité du centenaire de l'Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail, Paris 14^e, France.

5. En cinquième lieu, pour coordonner l'ensemble de ces travaux, il est proposé de créer un Institut européen de recherche d'architecture industrialisée qui, en liaison avec les organisations existantes, aurait pour mission la promotion d'une architecture de qualité adaptée aux besoins de l'homme et aux moyens de notre temps ainsi que son application par les équipes nouvelles de la construction composées d'architectes, d'ingénieurs, d'industriels, d'artistes, de sociologues.

Cet institut s'efforcerait de promouvoir parallèlement dans les diverses régions de la communauté des organes de travail animés par des personnalités hautement qualifiées des pays membres et de pays tiers.